



Madame, Monsieur le Président,

L'A.T.S.C.A.F. Fédérale organise pour la trente-huitième année consécutive à Méribel le Trophée de ski des Administrations Financières. Il s'agira cette année de la 43ème édition qui se déroulera du 07 au 14 janvier 2023. Les compétitrices et compétiteurs seront hébergés à la résidence de vacances ATSCAF Altitude 1600.

A noter que depuis l'édition 2022, la compétition du Géant uniquement est ouverte aux compétiteurs pratiquant le **SNOWBOARD**.

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître pour le **08 décembre 2022**, à l'aide de l'imprimé ci-joint, la liste des concurrents intéressés par cette manifestation. Cette année, la délégation sera encore **limitée à huit personnes maximum dans la limite de la capacité de la résidence ATSCAF** et la priorité sera donnée selon la date d'arrivée par voie postale. **Ne seront pris en compte par le secteur des sports que les dossiers complets (carte ATSCAF, certificat médical) accompagnés de la participation financière (le cachet de la poste faisant foi).**

Si les contraintes d'hébergement et d'organisation sportive l'exigeaient, le comité d'organisation pourrait, au vu des listes adressées au Siège, réduire le nombre d'engagés par association. La priorité d'inscription sera donnée aux agents des administrations financières.

La participation financière est fixée à **385 €** pour chaque compétiteur financier et ses ayant-droits participant à la compétition (conjoint, enfants majeurs). Cette participation couvre les frais de pension du samedi 07 janvier 2023, 17 heures, au samedi 14 janvier 2023, à 10 heures et le droit d'inscription à la compétition. Les personnes hébergées en dortoir (financiers et ayant-droits compétiteurs) bénéficient d'un tarif préférentiel de **335 €**. Les forfaits de ski sont à prévoir en supplément (**à noter que le tarif unique de 8 € par session sera obligatoire pour les participants utilisant le domaine nordique de Méribel hors épreuves nordiques du mercredi et jeudi.**)

Pour les compétiteurs non financiers hébergés en chambre, la participation financière est fixée à **475 €** et à **425 €** pour ceux logés en chambre multiple ou anciennement dortoir.

Des stages de ski alpin (slalom) et nordique sont mis en place avec la collaboration de l'ESF de Méribel **le dimanche 8 janvier matin et après-midi**. Le tarif est le suivant : **195€** pour 2H30 de cours le matin ou **195 €** l'après-midi pour des groupes de 5 de même niveau (1 tracé et 1 moniteur par groupe). Les participants devront remplir la fiche de réservation annexe et mentionner leurs desideratas. A la clôture de cette inscription le service des sports contactera les skieurs en indiquant le prix à payer (calculé en fonction du nombre global des adhérents et celui des moniteurs).

Il est précisé que les tarifs ci-dessus seront appliqués quelles que soient la durée et les modalités du séjour des compétiteurs. Par ailleurs dans le cas de circonstances exceptionnelles entraînant l'annulation de l'ensemble des épreuves, il sera procédé d'office au remboursement des sommes versées.

Vous trouverez, ci-joint, une fiche d'inscription à **retourner avant le 08 décembre 2022, accompagnée du règlement et de toutes les pièces justificatives demandées.**

**ATTENTION PARTICULIERE :**

**Tarif unique de 8 € par session obligatoire pour les participants utilisant le domaine nordique de Méribel hors épreuves nordiques du mercredi et jeudi).**

En vous remerciant de bien vouloir assurer la plus large diffusion de ces informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fabian RIOS